

# ► CAMPUS

## Points de repères : la prép-ENA

333/251

A force de se laisser bercer par le centralisme et le parisianisme, on finirait par croire que la province ne disposerait pas d'intelligence ni d'imagination. Lorsque les Dauphinois entendent parler de l'ENA (Ecole nationale d'administration), ils s'imaginent une école bon chic, bon genre, où l'on passe après avoir fait sciences-po Paris.

Ecole de l'élite chargée de former les hauts-fonctionnaires grâce à qui il suffit de passer d'un côté de la frontière politique pour se retrouver ministre ou peut-être plus. Les noms des hommes politiques de l'ancienne et de la nouvelle majorité sont sur toutes les bouches. Pour lutter contre un aspect trop élitiste, le nouveau ministre de la Fonction publique a réformé le recrutement et le concours. Notre propos n'est pas de rentrer ici dans le bien-fondé ou non de cette réforme.

Savez-vous, Grenoblois, que cha-

que année sur le campus, le centre de préparation ENA qui se trouve dans les locaux de l'IEP (Institut d'Etudes politiques) assure la formation des candidats étudiants et fonctionnaires à ce concours prestigieux ? Ainsi, en 1982, au titre de candidats admissibles, on peut dénombrer quatorze fonctionnaires et deux étudiants.

L'ENA recrute par le biais de deux concours : l'un, dit externe, ouvert aux étudiants âgés de moins de vingt-sept ans, l'autre dit interne, accessible aux fonctionnaires âgés de moins de trente-six ans et justifiant de plus de cinq ans de service effectif. Pour les mères célibataires chefs de famille, il n'y a pas de limite d'âge.

Les fonctionnaires préparant le concours au centre de Grenoble sont mis en position de détachement par leur administration d'origine. Etant rémunérés pour ces études, ils sont tenus d'assister à un certain nombre d'heures

de cours et de conférences de mise à niveau. En fonction de leur diplôme d'origine, niveau baccalauréat ou niveau enseignement supérieur, ils bénéficient d'une ou deux années de détachement, voire trois années, compte tenu de la situation familiale des candidats. Pour bénéficier de ce détachement, il ne suffit pas d'être fonctionnaire et de répondre aux différentes conditions énumérées, encore faut-il réussir le pré-concours !

Cette réussite est la condition première pour accéder au cycle préparatoire. Les épreuves comprennent une note de synthèse et une dissertation sur un sujet d'ordre général. Afin d'éviter une concurrence déloyale, les candidats sont répartis en deux groupes : première catégorie pour les licenciés ou équivalents, deuxième pour les bacheliers. Le candidat admissible doit encore satisfaire à une épreuve d'oral pour se voir admis. Notons que le centre

de préparation de Grenoble dispense des cours en vue de ce

pré-concours.

Si tous les fonctionnaires détachés n'intègrent pas l'ENA, nombreux sont ceux qui, pour les catégories B, améliorent leur situation puisque plus de 40 % intègrent un corps de catégorie A. En outre, un accord entre l'ENA et la direction de l'IEP permet aux fonctionnaires de s'inscrire directement en première année de premier cycle et de préparer ainsi le diplôme de l'IEP.

CH.P.

**P.S. : Le 10 novembre, à 15 h 15, en salle 15, IEP (face au restaurant Diderot), la direction du centre préparation ENA organise une séance d'information pour les fonctionnaires désireux d'obtenir des renseignements sur ce pré-concours, tél. 54.13.54, poste 207.**